

RAPPORT ANNUEL 2024

Association pour l'aide médicale Centro América



 Luttons ensemble contre
l'inégalité **face au cancer**

SOMMAIRE

- P.2 Mot du président**
- P.3 Rapport d'activités**
- P.5 Les projets réalisés en 2024**
- P.7 Collaborations /partenariats**
- P.8 Mot de la trésorière**
- P.9 Bilan**
- P.10 Variation du capital et variation des fonds**
- P.11 Compte d'exploitation**
- P.12 Annexe du rapport**
- P.16 Rapport de révision des comptes**
- P.17 Portrait de l'association**
- P.18 Remerciements**





Mot du président

Cher-ères ami-es, Cher-ères Membres d'AMCA en Suisse romande,
L'année 2024 a été marquée par de belles avancées, rendues possibles grâce à la solidarité de nos membres, au soutien généreux de nos partenaires – fondations, entreprises – et à l'engagement sans faille de nos bénévoles et de notre comité.

Bien que l'Amérique Centrale et du Sud ne soient plus au centre des priorités de l'aide humanitaire mondiale, nous refusons d'abandonner. Nous continuons, avec conviction et cœur, à nous battre pour offrir à nos patient-e.s les soins dignes qu'ils et elles méritent. Chaque vie compte, chaque geste de soin est une victoire.

Nous sommes heureux de pouvoir concrétiser des projets porteurs de sens, à l'image de notre nouvelle initiative à l'hôpital La Mascota, baptisée « École à l'hôpital ». Ce programme essentiel, qui vise à accompagner les enfants hospitalisés dans leur parcours éducatif, est piloté par notre coordinatrice Katty Ceppi et notre Vice-présidente Nicky Mustad. Nous avons également le plaisir d'accueillir au sein de notre comité Isabelle de Meyer, qui contribuera activement à notre mission en se consacrant particulièrement à la communication et à la mobilisation de ressources. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Ensemble, poursuivons sur cette lancée. Continuons à œuvrer avec détermination pour celles et ceux qui ont besoin de notre présence, de notre énergie et de notre engagement.

Le comité d'AMCA Suisse-Romande se joint à moi pour vous adresser toute notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères.



Raymond Stouder
Président d'AMCA (Suisse romande)



Rapport d'activités 2024

En 2024, l'équipe d'AMCA a mis toute son énergie pour soutenir les femmes et enfants atteints de cancer au Nicaragua. Au programme : des défis sportifs solidaires comme des courses à pied, une exposition, une découverte sur place de nos actions, du sponsoring... Chaque occasion a permis de mieux faire connaître notre association et de récolter des fonds pour nos projets.

Evénements

Le 20 septembre 2024, nous avons tenu notre **Assemblée générale et la célébration de notre 5^e anniversaire au Musée Olympique**. Ce moment festif et de partage, a permis de marquer cette étape importante et de consolider l'engagement de nos membres pour le soutien aux projets d'AMCA pour les années à venir.

Un accueil chaleureux à notre nouvelle vice-présidente, Nicky Mustad, et à Isabelle de Meyer, qui prendra en charge la recherche de fonds.

La soirée a été empreinte de convivialité, de solidarité et de moments mémorables, renforcée par la participation de plus de 130 personnes.



Recherche de fonds



Le 27 octobre 2024, une équipe d'AMCA (Suisse Romande) a participé à différentes épreuves du « Marathon de Lausanne ». Forte de 47 sportifs, soutenus par 5 bénévoles pour la logistique et de nombreux proches et amis, notre délégation a fait forte impression par son esprit d'équipe et sa bonne humeur.

Chacun était très motivé par la cause solidaire qui nous tient tant à cœur. Le succès de cette belle journée s'est pleinement confirmé par la récolte de fonds destinés aux projets oncologiques pour les enfants de l'hôpital La Mascota et les femmes de l'hôpital Bertha Calderón au Nicaragua.

Grâce à la générosité de 86 donateurs, AMCA Suisse Romande a réuni 8'000 CHF sur la plateforme Givengain. Objectif largement atteint, un immense merci à tous.

Grâce à l'engagement de notre Vice-Présidente Nicky Mustad, plusieurs actions ont permis de récolter des fonds en faveur du projet école à l'hôpital « La Mascota ». Il s'agit notamment de l'événement « Art Italien » avec la vente de bijoux et objets anciens en micro-mosaïque à la galerie Catherine Niederhauser, de la vente d'œuvres d'art de l'artiste Tina Ausoni, de l'adhésion comme membre partenaire du cabinet médical du Prof Pascal Nicod, ainsi que de dons spécifiques de proches et amis.



Newsletters, réseaux sociaux et médias

Tout au long de l'année, nous avons envoyé des newsletters à nos membres et relayé l'avancée de nos projets via Facebook et LinkedIn, chacune de nos pages comptant de 300 à 400 abonnés. Nos chroniques ont permis de présenter l'actualité de nos projets, d'inviter nos membres et ami-es à nos divers événements et de revenir sur les résultats de nos différentes actions pour la récolte de fonds.

Nous gardons également une présence forte sur Facebook et LinkedIn où vous pouvez suivre toute notre actualité. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter et à vous abonner à nos pages sur les réseaux sociaux afin de connaître notre actualité et de mesurer l'impact immense de votre générosité. Une fois par année, vous pouvez avoir une vision globale de nos actions en consultant notre rapport annuel sur notre site www.amca-romande.ch.

L'équipe de communication AMCA (Suisse romande)

Les projets réalisés en 2024



2024 a été une année intense pour AMCA. Dans un contexte mondial marqué par des crises sanitaires, des migrations forcées et des défis économiques, notre présence en Amérique centrale a continué à représenter un point de référence humain et professionnel. Nous avons agi avec cohérence et flexibilité, en nous adaptant aux changements de contexte et en maintenant des relations solides avec nos partenaires locaux.

Au Nicaragua, la formation continue en médecine, l'ouverture de nouvelles collaborations avec des universités, des ministères et l'introduction de normes actualisées en matière de santé, sont basées sur l'écoute, la présence et l'accompagnement à long terme. Elle a renforcé son soutien aux organisations locales, investi dans la qualité des processus internes et promu un dialogue actif avec les réseaux internationaux, contribuant ainsi à élaborer des réponses collectives et durables. Au cours de l'année 2024, AMCA a apporté son soutien à chaque projet, chaque collaboration, chaque résultat témoigne de la confiance que vous nous accordez. C'est avec cette énergie que nous regardons vers l'avenir.

L'année 2024 marque la fin d'un cycle important pour AMCA avec la consolidation de projets historiques tels que les infrastructures de l'hôpital pédiatrique La Mascota et le relancement du projet de l'école à l'Hôpital.

L'année 2024 a également été marquée par de nouveaux défis : la réduction des fonds fédéraux destinés à la coopération au développement et un contexte international marqué par des tensions politiques, des crises migratoires et de profondes inégalités. La solidarité internationale s'est avérée plus nécessaire que jamais. Malgré les difficultés, AMCA reste fermement attachée à ses valeurs : présence sur le terrain, promotion de la santé, des droits et de la dignité humaine. Dans ce rapport annuel, vous trouverez les résultats concrets obtenus en 2024, des témoignages d'Amérique centrale, le récit des activités menées en Suisse et les chiffres qui donnent forme à notre travail.

Nous continuons à nous engager avec passion et détermination, convaincus que ce n'est que par la collaboration et le soutien mutuel qu'il est possible de construire un avenir plus juste pour toutes et tous, nous vous remercions du fond du cœur pour votre solidarité, votre soutien et votre engagement dans nos projets.



Dr Francesco Ceppi
Responsable des projets
AMCA (Suisse romande)



Projet

Description / Coûts

Hôpital La Mascota–
Oncologie pédiatrique
MINSa (Ministère de la
Santé) Managua,
Nicaragua.

Co-financement par :

- AMCA (Suisse romande)
- Fondation Lombard Odier
- AMCA programme 21-24



Ce projet regroupe plusieurs activités dans le département d'hémato-oncologie pédiatrique comme : achat de médicaments et réactifs/appareils pour le diagnostic de laboratoire, financement du personnel : bourse d'étude, infirmières, data manager et début de la rénovation de la salle opératoire. Le projet vise aussi à soutenir la qualité des soins.

Coût 2024 : CHF 55'137.40

École à l'hôpital La Mascota
MINSa & MINED (Ministère
de la Santé & Ministère de
l'éducation) Managua,
Nicaragua.

Co-financement par :

- AMCA (Suisse romande)
grâce aux dons privés.

Il s'agit d'un projet multidisciplinaire qui propose une approche intégrale et offre aux enfants atteints de cancer le droit à l'éducation pendant leurs traitements (il s'étend à tous les enfants hospitalisés de l'hôpital La Mascota). Le projet comprend des activités éducatives et ludiques, un enseignement scolaire, ainsi qu'un soutien psycho-socio-éducatif aux patients et à leurs familles pour une meilleure intégration sociale. Notre soutien : financement du personnel, assistant social, psychologue et achat des matériels scolaires.

Coût 2024 : CHF 10'000



Projet

Description / Coûts

Hôpital Bertha Calderón
au service de Gynéco-
oncologie. MINSA
(Ministère de la Santé) et
Fondation Movicancer
Managua, Nicaragua.

Co-financement par :

- AMCA (Suisse romande)



Ce projet a consisté à mettre en place une école-atelier de couture et d'artisanat créatif, visant à améliorer la qualité de vie des patientes atteintes de cancer gynécologique pendant leur traitement. Objectif : Renforcer la résilience et autogestion économique des femmes atteintes d'un cancer gynécologique. Notre soutien : Garantie d'une enseignante professionnelle en couture, achat de matériel de couture et sensibilisation sur le thème de la santé des femmes.

Coût 2024 : CHF 15'000



Collaborations /Partenariats

AMCA (Suisse romande) basée à Lausanne, et AMCA (Associazione per l'aiuto medico al centro America), basée au Tessin, collaborent de manière solidaire et en synergie dans la réalisation de projets communs concernant l'oncologie en Amérique centrale. La collaboration est renforcée grâce à la convention cosignée en 2020. Celle-ci définit les termes du partenariat (organisation, gestion, coordination, financement) pour les projets qui impliquent les deux associations. Grâce à cette collaboration, AMCA représente pour AMCA (Suisse romande) le trait d'union entre les différentes institutions, associations et ministères au Nicaragua avec lesquels elle travaille depuis plus de 40 ans, en toute transparence et confiance, en tant qu'association étrangère légalement reconnue par l'Etat nicaraguayen.

Mot de la trésorière

L'association pour l'aide médicale Centro América - AMCA (Suisse romande) est une association bénévole, aussi nous mettons tout en œuvre pour réduire au minimum nos frais de fonctionnement afin de mener à bien nos projets. Les comptes de l'année 2024 sont les suivants :

Bilan : Les liquidités, pour un montant de CHF 76'311.41, couvrent l'ensemble des fonds affectés aux projets ainsi que le capital social de l'association.

Nous avons une réserve générale pour un montant de CHF 2'000.-.

Les produits : AMCA (Suisse romande) compte actuellement 66 membres individuels cotisant pour un montant de **CHF 6'600** et 2 membres entreprise cotisant pour un montant de CHF 600.-.

Des dons pour divers projets ont été récoltés pour un montant de CHF 4'258.30

Le projet la Mascota a récolté un montant total de CHF 24'190.92 avec le soutien important de la Fondation Lombard Odier (CHF 20'000) et la campagne sportive.

Le projet école à l'hôpital La Mascota a récolté un montant total de CHF 25'305.84.

Notre campagne/fundraising Marathon sportif 2024 a permis de récolter un montant de CHF 8'181.82 Le bénéfice net de cette manifestation (50-50) est destiné au projet La Mascota – Oncologie pédiatrique et aussi pour le projet Bertha Calderón – Gynéco-oncologique.

Le projet Bertha Calderón – Gynéco-oncologique a récolté un montant total de CHF 5'790.90 (inclus la campagne sportive.

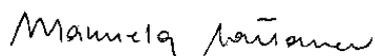
Nous terminons l'exercice 2024 avec un bénéfice de CHF 4'214.22

Les charges : Nous pouvons mettre en évidence les frais administratifs divers de CHF 2'929.50

AMCA (Suisse romande) a fêté son 5^{ème} anniversaire en 2024.

Dans le projet La Mascota, nous avons co-financé les projets de la construction de la salle opératoire pour un montant de CHF 20'000.- et avons contribué à soutenir les soins de qualité du département d'hémo-oncologie pédiatrique pour un montant de CHF 10'137.40.-. En 2024, un nouveau projet est né : école à l'hôpital La Mascota qui a été réalisé pour un montant de CHF 10'000.- Le projet « Atelier de couture créative » de l'hôpital Bertha Calderón a été soutenu par un montant de CHF 15'000.-. Le total de frais des projets s'élève à CHF 55'137.40.

En conclusion, l'année 2024 a été positive. Grâce à la recherche de fonds, à la campagne sportive et au soutien de nos donateurs-trices, les différentes contributions ont permis de maintenir des réserves confortables pour nos projets.



Manuela Cattaneo Chicus

Comptable & Trésorière ad intérim d'AMCA (Suisse romande)



Bilan - consolidé au 31.12.2024 (montants en CHF)

ACTIF		2023	2024
A	Actifs circulants		
	Liquidités	72'248.15	76'311.41
	Débiteurs	0.00	0.00
	Actifs transitoires	0.00	-
	Total actifs circulants	72'248.15	76'311.41
B	Actifs fixes		
	Infrastructure informatique	0.00	0.00
	Total actifs fixes		
TOTAL ACTIFS		72'248.15	76'311.41
PASSIF			
C	Capitaux d'emprunt à court terme		
	Créanciers	0.00	0.00
	Passifs transitoires	301.22	0.00
	Total capitaux d'emprunt à court terme	301.22	0.00
E	Capital des fonds restreints		
	Crédit - projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota	21'747.47	15'800.99
	Crédit - projet gynéco-oncologie hôpital Bertha Calderón	9'609.14	400.04
	Crédit - projet école à l'hôpital La Mascota	0.00	15'305.84
	Crédit - frais administratifs	0.00	0.00
	Total capital des fonds restreints	31'356.61	31'506.87
F	Capitaux propres		
	Réserve générale	2'000.00	2'000.00
	Capital	38'707.24	38'590.32
	Résultat d'exploitation/bénéfice courant (+) Perte (-)	-116.92	4'214.22
	Total capitaux propres	40'590.32	44'804.54
TOTAL PASSIF		72'248.15	76'311.41



Variation du capital et variation des fonds - consolidé au 31.12.2024 (montants en CHF)

Mouvement des fonds Vinculées / tableau des modifications des fonds vinculés 2024

No de compte	Variation des fonds	Etat au 01.01	Attribution 2024	Utilisation 2024	Transfert interne	Etat au 31.12
2601	La Mascota	21'747.47	24'190.92	30'137.40	-	15'800.99
	<i>Fond. Lombard Odier</i>		<i>20'000.00</i>			
	<i>Dons privés affectés</i>		<i>100.00</i>			
	<i>Manifestation Marathon</i>		<i>4'090.92</i>			
2602	Bertha Calderon	9'609.14	5'790.90	15'000.00	-	400.04
	<i>Dons privés affectés</i>		<i>1'700.00</i>			
	<i>Manifestation Marathon</i>		<i>4'090.90</i>			
2603	Ecole La Mascota	0.00	25'305.84	10'000.00	-	15'305.84
	<i>Dons privés affectés</i>		<i>25'305.84</i>			
	Totaux	31'356.61	55'287.66	55'137.40		31'506.87

Variation nette des fonds	-150.26
Capitaux des fonds au 31.12.24	31'506.87

Mouvement des fonds propres / tableau des modifications du capital social 2024

No de compte	Capital	Etat au 31.12
2910	Reserve	2'000.00
	Résultat de l'exercice	4'214.22
2800	Capital propre	38'590.32
	Total Capitaux	44'804.54

Compte d'exploitation - consolidé au 31.12.2024 (montant en CHF)

PRODUITS		2023	2024
A1 Recettes non affectées			
Cotisations		7'597.67	6'600.00
Dons privés		6'545.40	4'258.30
Total des recettes non affectées		14'143.07	10'858.30
A2 Recettes affectées			
Donateurs entreprises		900.00	600.00
Dons affectés		950.00	7'400.00
Projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota		46'940.47	24'190.92
Projet Bertha Calderón		3'196.96	5'790.90
Projet École à l'hôpital La Mascota		0.00	25'305.84
Divers Projets		0.00	600.00
Produits manifestations		42'900.26	0.00
Subventions publiques		773.33	0.00
Total des recettes affectées		95'661.02	63'887.66
PRODUITS TOTAUX		109'804.09	74'745.96
CHARGES		2023	2024
B1 Charges directes des projets			
Frais projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota		50'000.00	30'116.08
Frais projet gynéco-oncologie hôpital Bertha Calderón		18'149.12	15'000.00
Frais projet École à l'hôpital La Mascota		0.00	10'000.00
Frais divers projets		0.00	600.00
Autres charges administratives des projet		604.85	1'489.45
Total des charges directes des projets		68'753.97	57'205.53
B2 Charges d'exploitation/administration			
Frais administratifs divers		2'210.21	2'929.50
Total des charges d'exploitation/administration		2'210.21	2'929.50
B3 Charges information/sensibilisation			
Charges manifestations		13'246.25	8'718.50
Publicité et Charges de la campagne et de la collecte de fonds		5'655.60	1'425.00
Total des charges information/sensibilisation		18'901.85	10'143.50
CHARGES TOTALES		89'866.03	70'278.53
C RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE		19'938.06	4'467.43
D RÉSULTAT FINANCIERS			
Frais postaux		111.05	102.95
Revenus d'intérêts		0.00	0.00
TOTAL DU RÉSULTAT FINANCIER		111.05	102.95
G RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT VARIATION NETTE DES FONDS		19'827.01	4'364.48
Variation nette du capital des fonds		- 19'943.93	-150.26
H RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ALLOCATION A RESERVE		- 116.92	4'214.22
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL			
Total attribution au capital		-	-
I RÉSULTAT D'EXPLOITATION			
Bénéfice (+) Perte (-)		-116.92	4'214.22

Annexe du rapport 2024

1. Présentation

AMCA (Suisse romande) est une association à but non lucratif de coopération internationale, fondée en 2019 et constituée sous forme d'association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne. Le but d'AMCA (Suisse romande) est de contribuer à l'amélioration des services d'oncologie au Nicaragua afin d'offrir une aide de qualité et des conditions dignes pour les femmes et les enfants touchés par le cancer.

AMCA (Suisse romande) exerce ses activités par l'intermédiaire de partenaires indépendants en Amérique centrale et en collaboration avec AMCA et les ministères de la santé au Nicaragua.

AMCA (Suisse romande) travaille actuellement sur deux projets oncologiques principaux :

- 1- Projet d'oncologie pédiatrique, hôpital La Mascota, Managua
Intervention : Acquisition de médicaments et de matériel médical, formation du personnel médical, restructuration de la 1 ère phase de la salle opératoire du département d'hémato-oncologie pédiatrique de l'hôpital La Mascota et soutenir la sante mentale à travers du projet éducatif : école à l'hôpital La Mascota pour continuer à soutenir le bien-être psychologique et le droit à l'éducation des enfants atteintes de cancer et de leurs familles pendant leur séjour à l'hôpital.
- 2- Projet de gynéco-oncologie à l'hôpital Bertha Calderón, Managua
Atelier de couture dans la maison d'accueil du département de gynéco-oncologie de l'hôpital Bertha Calderón. Ce projet consistait à mettre en place une école-atelier de couture et d'artisanat créative. Avec le but d'améliorer la qualité de vie des patientes atteintes de cancer gynécologique pendant leur traitement.

2. Principes comptables

a) Critères de rédaction des comptes annuels

"Les comptes annuels sont établis conformément aux statuts d'AMCA (Suisse romande), sur la base des dispositions applicables du code des obligations suisse et des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et Zewo pour les organisations d'intérêt public à but non lucratif.

Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF)."

b) Pertinence des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse AMCA (Suisse romande). Ils n'incluent pas les comptes des projets menés par des partenaires indépendants d'AMCA (Suisse romande).

c) Conversion des devises étrangères



Les actifs et les charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en devises étrangères sont converties en francs suisses au taux applicable à la date de la transaction. Le taux de change utilisé à la date du bilan est le taux de l'ALE selon : www.estv.admin.ch (billets de banque).

d) Immobilisations des matériaux

Les immobilisations détenues par AMCA (Suisse romande) figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les actifs détenus par AMCA (Suisse romande) qui sont utilisés sur plusieurs exercices comptables sont considérés comme des immobilisations corporelles. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur toute la durée d'utilisation (matériel informatique - 3 ans : -30%)

e) Reconnaissance des produits

Les dons privés sont comptabilisés dans le compte de résultat dès qu'ils sont reçus. Les dons affectés à un but précis sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel les dépenses ainsi financées ont été engagées.

Les recettes provenant des contrats de financement signés avec les donateurs sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les dépenses financées ont été engagées, afin que le principe de la correspondance entre les coûts et les recettes soit respecté.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, c'est-à-dire lorsque des transactions génératrices de revenus ont lieu.

f) Enregistrement des coûts

Les coûts sont enregistrés sur une base périodique, c'est-à-dire lorsque les transactions qui donnent lieu à une dépense ont lieu.

"Les dépenses relatives aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur des partenaires sur le terrain.

Les charges des projets, de l'administration et de la collecte de fonds ont été calculées selon les directives de la méthode Zewo. "

g) Parties liées

Les partenaires d'AMCA (Suisse romande) sont considérés comme des parties liées à AMCA (Suisse romande).

h) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie d'AMCA (Suisse romande) n'est pas présent conformément aux dispositions de l'article 27 de la Swiss GAAP RPC 21.

i) Amortissement

L'amortissement des actifs immobilisés est comptabilisé selon la méthode directe.



3. Liquidité

	2023	2024
Caisse	0.00	0.00
Compte postal	72'248.15	76'311.41
Total	72'248.15	76'311.41

4. Infrastructure informatique : En 2024, l'association ne dispose d'aucune infrastructure informatique.

	2024
Valeur brute au 1.1	0.00
Achats 2024	0.00
Valeur brute au 31.12	0.00

5. Passifs

5.1 Les fonds affectés correspondent aux dons et aux fonds collectés ou reçus pour un projet spécifique qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui seront utilisés pour l'année à venir.

5.2 En 2024 se termine par un bénéfice de CHF 4'214.22

5.3 Le capital au 31.12.2024 est de CHF 44'804.54

6. Recettes non affectées

Les dons privés sans attribution à un projet spécifique sont considérés comme des fonds libres, c'est-à-dire des revenus non affectés.

7. Subvention

En 2024, l'association a reçu un don important de la Fondation Lombard Odier destiné au projet la Mascota d'un montant de CHF 20'000, cette subvention sera utilisée dans le cadre du projet oncologique de l'hôpital pédiatrique La Mascota.

8. Recettes affectées aux divers projets

Il s'agit de fonds alloués à des projets soutenus par AMCA (Suisse romande), reçus dans ce but par des financeurs et donateurs.

9. Frais de gestion/administration

En 2024, AMCA (Suisse romande) a pu co-financer la restructuration de la première phase de la salle opératoire au département d'hémo-oncologie pédiatrique de l'hôpital La Mascota pour un montant total de CHF 20'000.00, et le soutien au projet soins de qualité à La Mascota pour un montant total de CHF 10'137.40 et la première phase du projet école à l'hôpital La Mascota pour un montant total de CHF 10'000.



AMCA (Suisse romande) a financé l'atelier de couture à l'hôpital Bertha Calderón pour un montant de CHF 15'000.

"En 2024, les équipes de travail d'AMCA (Suisse romande) ont offert à l'organisation environ 2'220 heures de travail. Ces heures peuvent être estimées à une valeur d'environ CHF 77'700.

Le personnel travaillant pour AMCA (Suisse romande) en Suisse est composé de groupe de travail 100% bénévole.

Les coûts de la coordination locale du représentant d'AMCA (Suisse romande) au Nicaragua, sont pris en charge par AMCA (Ass. aiuto medico al Centro America Giubiasco) sur la base d'une convention de collaboration cosignée en 2020.

10. Frais d'information et sensibilisation

Comprennent les frais liés aux événements, aux publications et à la collecte de fonds (envoi, impression, etc.). En 2024, le frais d'information et sensibilisation ont un montant de CHF 10'143.50 compris le 5ème anniversaire d'AMCA (Suisse romande).

11. Indemnités pour les membres exécutifs/Dirigeants

Les membres du comité AMCA ne reçoivent aucune compensation pour leur engagement au sein de l'association.

12. Événements postérieurs à la date du bouclage

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 14.08.2025. Notre rapport annuel 2024 sera présenté le 23 août 2025 lors de l'assemblée générale qui se tiendra en présentiel. Le rapport est également publié avec les comptes sur le site web d'AMCA (Suisse romande) amca-romande.ch

13. Rapport de performance

"AMCA Suisse Romande publie un rapport d'activité qui répond aux caractéristiques d'un rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC 21 et Zewo" .

Site web: www.amca-romande.ch Signé à Lausanne, le 14 août 2025.



Manuela Cattaneo Chicus
Comptable & Trésorière ad intérim

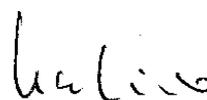


Raymond Stouder
Président

Organe de révision sur les comptes consolidés :



Dr. Yoko Tomonaga
Médecin pédiatre à Crisier



Luca Maurizio
Géographe

Rapport de révision des comptes 2024

Association pour l'aide médicale Centro América – AMCA (Suisse romande)

Mesdames et Messieurs les membres du comité et membres de l'association AMCA (Suisse romande),

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels d'AMCA - Association pour l'aide médicale **Centro América**, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, les fonds, le capital, les commentaires relatifs aux états financiers et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, en conformité avec les normes de Swiss GAAP RPC 21 & la certification ZEWO.

Les comptes 2024 ont été validés par les membres du comité qui sont responsables du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

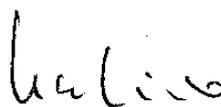
Nous attestons que nous avons procédé au contrôle des comptes avec professionnalisme et transparence. Notre révision a été effectuée selon la norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Toutes les pièces justificatives ont été contrôlées et elles correspondent aux écritures comptables. Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 12 août 2025



Dr. Yoko Tomonaga
Médecin pédiatre à Crissier



Monsieur Luca Maurizio
Géographe

Portrait de l'association

L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe faîtière de la vie associative d'AMCA (Suisse romande). Elle dispose du pouvoir suprême de décision et est seule habilitée à modifier les statuts de l'association. Elle se réunit une fois par année.

Le comité

Organe exécutif, le comité est élu par l'assemblée générale. Il se constitue lui-même et élit le ou la présidente, le ou la vice-présidente, le ou la trésorière et le ou la secrétaire général-e. Le comité se réunit 3 à 6 fois par année.

La structure opérationnelle

La structure opérationnelle est l'organe de gestion des projets de l'association, elle est basée au siège à Lausanne.

Membres d'AMCA (Suisse romande) :

1. Raymond Stouder - Président
2. Nicky Mustad - Vice-présidente
3. Dr Francesco Ceppi – Responsable projets
4. Katty Garcia Hernández Ceppi – Responsable siège et coordinatrice
5. Isabelle de Meyer – Responsable de la recherche de fonds
6. Maud Duval – Secrétaire
7. Andrea Leoni – Responsable événements
8. Patrick Marcacci – Responsable audiovisuel
9. André Bustamante Carretoni – Informaticien

Les membres du comité est composé de groupe de travail 100% bénévole.

Bénévoles impliqués

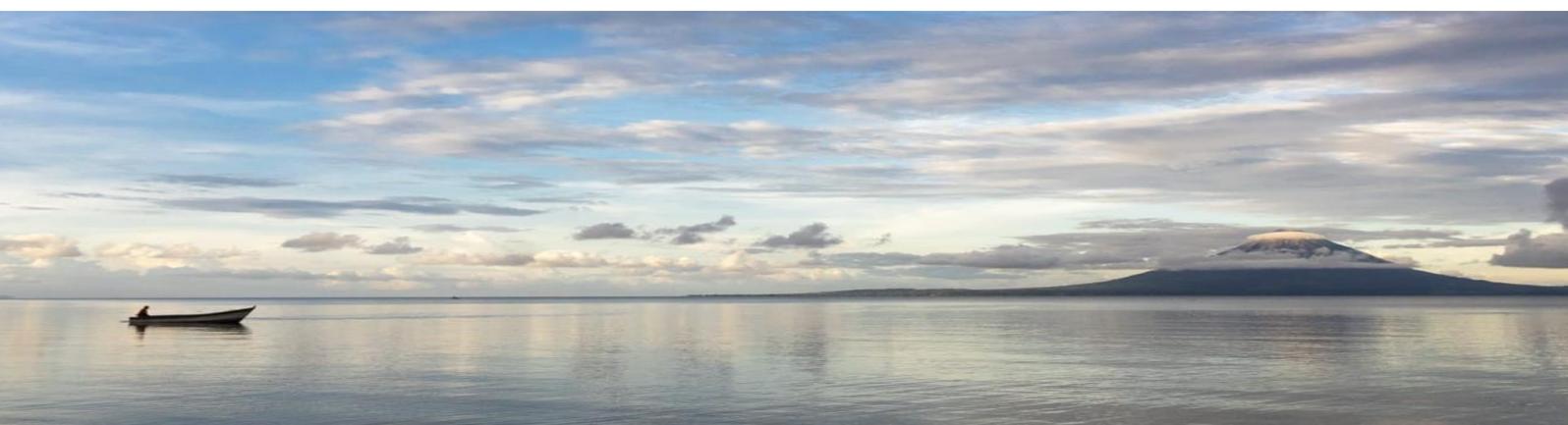
Un grand merci à Daniel Toda & Alexandra Ion pour toutes ces heures de travail dans la préparation de notre 5ème anniversaire de l'association, de tout notre cœur merci pour votre engagement.



Équipe d'AMCA au Nicaragua

M. Beat Schmid
Coordinateur d'AMCA en Amérique centrale

Mme Isabel Ortiz
Assistante administrative



Remerciements

AMCA Suisse romande tient à remercier très chaleureusement ses fidèles membres, donateurs-trices, ami-e-s et bénévoles qui lui permettent de continuer sa mission d'aide médicale aux enfants et femmes atteints de cancer en Amérique centrale.

Nous souhaitons également adresser un remerciement spécial à toute l'équipe du Musée Olympique pour leur soutien et l'excellent accueil pour notre 5ème anniversaire.

Nous souhaitons également exprimer nos remerciements et notre gratitude à l'équipe d'AMCA, Manuela Cattaneo Chicus responsable du programme AMCA et de l'administration, Isabel Ortiz Assistante administrative AMCA au Nicaragua, Carmelo Diaz responsable de la communication et des projets d'AMCA et Beat Schmid Coordinateur d'AMCA en Amérique Centrale qui, par leurs engagements et leur soutien constant, rendent possible le travail d'AMCA (Suisse romande), les projets sur le terrain et les activités de notre association. Sans ces précieuses contributions et collaborations, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs et continuer à faire la différence dans les communautés et les régions d'Amérique centrale où nous travaillons.

Le comité d'AMCA (Suisse romande)

Contribuons à donner de l'espoir aux femmes et aux enfants d'Amérique centrale dans leur combat pour la vie



AMCA (Suisse romande)

Association pour l'aide médicale **Centro América**

Siège

Avenue de France 12
1004 Lausanne, Suisse.

Tél : +41 79 896 13 14

contact@amca-romande.ch

www.amca-romande.ch



**Votre don en
bonnes mains.**



Merci pour votre soutien

CCP 15-235964-5

IBAN CH89 0900 0000 1523 5964 5



Rapport annuel 2024

Édition & Rédaction AMCA (Suisse romande) | Coordination & Graphisme Katty Garcia Hernández Ceppi | Photo de couverture © AMCA (Suisse romande) | Photo des projets © AMCA (Suisse romande) & Fondation Movicancer